

SOLTHIS – Solidarité Thérapeutique et Initiatives contre le Sida

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

SOLTHIS - Solidarité Thérapeutique et Initiatives contre le Sida

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 14 avenue Jean Jaurès 75019 Paris

N° SIREN : 453 058 679

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'association SOLTHIS - Solidarité Thérapeutique et Initiatives contre le Sida,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SOLTHIS - Solidarité Thérapeutique et Initiatives contre le Sida relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Paris La Défense, le 19 juin 2024

DocuSigned by:

130CF300E20342D...
Aurélie JOUBIN

Associée

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 453		22 453	29 760
TOTAL I	22 453		22 453	29 760
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	627 050		627 050	81 887
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	9 539 366		9 539 366	9 829 247
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 592 481		5 592 481	2 686 062
Charges constatées d'avance	3 711 665		3 711 665	4 640 349
TOTAL III	19 470 562		19 470 562	17 237 544
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI	2 110		2 110	64 956
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	19 495 125		19 495 125	17 332 259

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	756 935	995 447
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	52 797	-238 512
Situation nette	809 732	756 935
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	809 732	756 935
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques	13 042	77 246
Provisions pour charges		
TOTAL IV	13 042	77 246
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 946	1 781
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190 072	251 575
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	368 815	356 713
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 000 492	4 402 016
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	15 108 025	11 485 995
TOTAL V	18 672 351	16 498 079
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	19 495 125	17 332 259

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	70	20
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	2 373 085	954 240
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	5 947 864	6 307 228
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	41 562	34 408
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	411 703	2 044 307
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	742	2 725
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	182 302	54 778
TOTAL I	8 957 328	9 397 705
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		12 821
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	3 631 888	3 815 666
Aides financières	1 653 807	1 819 898
Impôts, taxes et versements assimilés	96 923	122 810
Salaires et traitements	2 665 151	2 072 785
Charges sociales	790 386	1 699 704
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Dotations aux provisions	10 933	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	104 095	16 530
TOTAL II	8 953 184	9 560 214
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	4 144	-162 509
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	55 076	2 102
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	64 956	
Différences positives de change		75 371
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	120 032	77 473
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	2 110	64 956
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	5 395	74 952
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	7 505	139 908
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	112 526	-62 435
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	116 671	-224 944

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	12 290	8 980
TOTAL V	12 290	8 980
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	33 118	10 048
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	33 118	10 048
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-20 828	-1 068
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	43 046	12 500
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	9 089 650	9 484 158
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	9 036 853	9 722 670
EXCÉDENT OU DÉFICIT	52 797	-238 512

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	48 335	9 000
Bénévolat		
TOTAL	48 335	9 000
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	27 609	
Prestations en nature	20 726	9 000
Personnel bénévole		
TOTAL	48 335	9 000

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 19 495 125 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 52 797 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général prévu au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Objet de l'association

Solthis est une association de solidarité internationale à but non lucratif créée en 2003 et régie par la loi du 1er juillet 1901.

Solthis a pour objet de contribuer au renforcement des systèmes de santé pour améliorer l'accès à des soins de qualité dans les pays à ressources limitées et/ou auprès des populations vulnérables.

Nature et périmètre des activités

En 2023, l'association est présente dans 6 pays d'intervention avec des équipes permanentes en Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire et Sierra Leone.

Solthis a mené des projets axés sur :

- la lutte contre les maladies infectieuses et émergentes ;
- les droits et la santé sexuels et reproductifs et santé infantile ;
- le One Health.

L'approche de Solthis s'articule autour du renforcement des systèmes de santé et la santé communautaire ainsi qu'une approche partenariale, la plupart des projets étant mis en oeuvre conjointement avec des organisations de la société civile locales.

L'association est également intervenue plus ponctuellement dans le cadre d'assistances techniques dans les pays suivants : Côte d'Ivoire, Togo, Cameroun, Bénin, Tchad, Niger, Burkina Faso, Guinée, Gabon, Madagascar et Maroc.

Moyens mis en oeuvre

La mise en oeuvre des activités est portée par :

- les ressources humaines de l'association :
 - o Solthis compte 119 ETPT en 2023 réparti au Siège et dans les 6 pays d'intervention
 - o Solthis bénéficie d'un réseau de bénévoles actifs, Sol Team et Comité Scientifique, qui l'a accompagné tout au long de l'exercice
 - o Solthis dispose d'un pool d'experts techniques mobilisés dans le cadre des assistances techniques.

Faits caractéristiques

L'année 2023 a été marquée par les 20 ans de SOLTHIS avec l'organisation à l'Hôtel de Ville de Paris de deux tables rondes :

- l'une ayant pour thématique "Quelle nouvelle donne pour la santé mondiale en Afrique de l'Ouest ?" ;
- l'autre ayant pour thématique "Les droits et santé sexuels et reproductifs : levier d'émancipation des femmes et des jeunes filles".

Les 20 ans de l'association se sont également déclinés dans les pays d'intervention de Solthis avec un évènement autour des équipes et partenaires associatifs et institutionnels de Solthis.

En janvier 2023, Solthis et Expertise France ont signé un accord de coopération visant à renforcer les relations entre les 2 organisations. Solthis a également signé en 2023 une Convention de Partenariat Pluriannuel (CPP) avec l'AFD permettant la mise œuvre de 3 projets, au Niger, en Guinée et en Sierra Leone, et le renforcement humain et financier de l'organisation aussi bien au niveau du siège que des pays d'intervention.

L'année 2023 a enfin été marquée par le coup d'état du 26 juillet 2023 au Niger dont a découlé une suspension temporaire des activités dans le pays suivie d'une reprise progressive à partir de novembre 2023.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Au cours du 1er semestre 2024, le bureau basé au Mali a fermé du fait de l'arrêt des activités de Solthis dans le pays.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Les équipements de l'association Solthis (véhicules et matériel informatique) sont comptabilisés en charge dans la mesure où le transfert de propriété n'intervient qu'en fin de projet sur demande de Solthis auprès des bailleurs de fonds. Ces équipements font l'objet d'un inventaire annuel par l'association Solthis.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Dépôts et cautionnements

Au 31/12/2023, les dépôts et cautionnements sont principalement constitués des dépôts de garantie pour les locaux des bureaux (siège et pays d'intervention).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Provision pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Engagements de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées lors de leur versement.

Aucun contrat de travail ou autre ne prévoit d'indemnités de fin de carrière. Les dirigeants non titulaires d'un contrat de travail ont été exclus du calcul de l'engagement car ils ne sont pas bénéficiaires de ces indemnités.

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode « rétrospective des unités de crédit projetées » désignée par la norme IAS 19 en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Revalorisation des salaires : 1% Constant pour la catégorie Cadres
- Taux d'actualisation : 3,17% (le taux retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA)
- Âge de départ en retraite : 64 ans
- Taux de rotation retenu : Faible pour la catégorie Cadres
- Taux de cotisations sociales patronales : 40% pour la catégorie Cadres
- Modalités de départ : Départ à l'initiative du salarié
- Convention collective : ECLAT (ex-Animations)
- Table de mortalité retenue : INSEE 2019-2021

Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31 décembre 2023 ressort à 67 641€ (86 305€ en 2022).

Subventions, Contributions financières

Les subventions d'exploitation ainsi que les contributions financières sont comptabilisées pour leur montant total en produits dès réception de la convention signée et les sommes attendues en créances. A la clôture de l'exercice, les produits de ces subventions sont constatés à hauteur des charges engagées sur l'exercice. La différence entre le montant conventionné et les dépenses effectivement engagées est comptabilisée au passif du bilan en produits constatés d'avance.

Conventions de reversements - Partenaires

Les conventions de reversement conclues avec des partenaires sont comptabilisées pour leur montant total en charges constatées d'avance dès réception de la convention signée et les sommes à reverser en dettes. Les dépenses effectivement engagées par les partenaires sont comptabilisées en charges sur remise de leurs rapports financiers et viennent diminuer le montant des charges constatées d'avance.

Fonds dédiés et reportés

Néant

Contributions volontaires en nature

En 2023, l'association a bénéficié :

- De l'appui de son comité scientifique, composé de bénévoles
- De l'appui de la Sol-Team, composé de bénévoles

Du fait du caractère ponctuel et ad hoc de ces interventions, celles-ci ne peuvent pas être valorisées de manière fiable.

De plus, Solthis a bénéficié :

- d'un mécénat de compétence pour un appui en conseil informatique valorisé 18 750€ ;
- d'un mécénat de compétence pour un appui juridique valorisé 1 976€ ;
- d'une mise à disposition d'une salle valorisée 3 213€ pour l'organisation de l'évènement "20 ans de Solthis" ;
- de dons en nature relatifs à la dotation en équipements médicaux pour le projet AGIR en Côte d'Ivoire (24 004,45€) et de dons en nature dans le cadre des 20 ans de Solthis à l'Hôtel de Ville de Paris (391,20€).

Régime fiscal

Ayant développé des activités lucratives (assistances techniques), la comptabilité de l'association est sectorisée en deux secteurs :

- Le secteur des activités dites « non lucratives », non soumis aux impôts commerciaux et soumis à la taxe sur les salaires
- Le secteur des activités dites « lucratives » au sens de l'administration fiscale, soumis aux régimes des impôts commerciaux pour le volume d'activité annuel dépassant une franchise définie annuellement dans le projet de loi de finance.

Le résultat net comptable 2023 du secteur lucratif est bénéficiaire à hauteur de 107 468 Euros.

	Secteur lucratif	Secteur non lucratif
Chiffre d'affaires	2 375 632€	6 714 018€
Résultat avant impôts	137 624€	- 54 671€
Impôt sur les sociétés	30 156€	0€
Résultat net	107 468€	- 54 671 €

Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice 2023 s'élèvent à 16 200€ HT, soit 19 440€ TTC.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les membres du conseil d'administration exercent bénévolement leurs fonctions.

Effectif

La répartition par localisation est la suivante :

	2023
Personnel local - Mali	8,20
Personnel local - Niger	19,10
Personnel local - Guinée	8,55
Personnel local - Sierra Leone	17,22
Personnel local - Sénégal	18,33
Personnel local - Côte d'Ivoire	10,79
Personnel local - Internationale	14,43
Personnel local - Siège	22,52
dont personnel basé en France	18,35
dont personnel basé au Sénégal	4
dont personnel basé en Côte d'Ivoire	0,17
TOTAL (ETPT)	119,14

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains Constructions - Sur sol propre : - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL			
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	29 760		
TOTAL	29 760		
TOTAL GÉNÉRAL	29 760		

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains Constructions - Sur sol propre : - Sur sol d'autrui - Gales, agencts et aménagt. const. Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencts et aménagt. divers - De transport Matériel : - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL				
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières		7 307	22 453	
TOTAL		7 307	22 453	
TOTAL GÉNÉRAL		7 307	22 453	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
: - Sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements et aménagements des constructions							
Installations techniques, matériel et outillage industriel							
Installations générales, agencements et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL							
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
: - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices				Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change	64 956	2 110	64 956	2 110
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	12 290	10 933	12 290	10 933
TOTAL II	77 246	13 042	77 246	13 042

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations - Biens reçus par legs ou donations :				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	77 246	13 042	77 246	13 042
- D'exploitation		10 933		
Dont dotations et reprises : - Financières		2 110	64 956	
- Exceptionnelles			12 290	

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	22 453		22 453
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	627 050	627 050	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	23 076	23 076	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	9 190	9 190	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	8 634 000	8 634 000	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	873 101	873 101	
Charges constatées d'avance	3 711 665	3 711 665	
TOTAL	13 900 534	13 878 081	22 453

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	4 946	4 946		
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	190 072	190 072		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	158 557	158 557		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	170 219	170 219		
Impôts sur les bénéfices	33 454	33 454		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 585	6 585		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	3 000 492	3 000 492		
Produits constatés d'avance	15 108 025	15 108 025		
TOTAL	18 672 351	18 672 351		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190 072	251 575
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	66 648	103 780
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 417	
TOTAL	261 137	355 355

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	67 997	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	17 405	65 734
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	85 402	65 734

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	15 108 025	11 485 995
TOTAL	15 108 025	11 485 995

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	3 711 665	4 640 349
TOTAL	3 711 665	4 640 349

Détail des produits constatés d'avance

Au 31/12/2023, les produits constatés d'avance s'élèvent à 15 108 025€ et se répartissent comme suit :

Financier	Projet	Montant (KEUR)
Concours publics et subventions d'exploitation		
AFD	SANSAS	6 344
AFD	CAP 2 / AGIR	1 412
AFD	CPP	3 833
AFD	TPE ADVIH	456
ANRS	IPOP	19
EF	PAJES	227
EF	POUVOIR	458
EF	LAHIYATA	1 153
FM	FM MALI 2021_2023	261
Contributions financières		
ACF	PROSSAN II	178
AVSF	THIELLAL	10
L'OREAL	POUVOIR	8
L'OREAL	SANSAS	28
RAES	CLV2	574
ROTARY	IPOP	13
FOND. PRIVEE	AGIR	22
Prestations de services		
EF	AT SOFIA	7
EF	AT CAMEROUN IBBS	58
FM	NFM3 SIERRA LEONE	45
TOTAL PCA (KEUR)		15 108

Détail des charges constatées d'avance

Au 31/12/2023, les charges constatées d'avance s'élèvent à 3 711 665€ et se répartissent comme suit :

Projet	Montant (KEUR)
Projet	
AGIR	256
AIRE	29
LABO2S	- 11
LAHIYATA	487
PAJES	153
POUVOIR	188
SANSAS	2 455
SHARE	73
Autres	
CCA de fonctionnement	80
TOTAL CCA (KEUR)	3 712

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics		7 333				7 333
Subventions d'exploitation			100 500		9 181 351	9 281 851
Subventions d'investissement						
TOTAL		7 333	100 500		9 181 351	9 289 184

AUEA : 7 333€

Mairie de Paris : 100 500€

Expertise France : 1 492 650€

Agence Française du Développement : 7 688 701€

Détail des produits d'exploitation (1/3)

Au 31/12/2023, les produits d'exploitation de l'association Solthis s'élèvent à 8 957 328€ et se répartissent comme suit :

Financier	Projet	Montant (KEUR)
Concours publics et subventions d'exploitation		5 948
AFD	CAP II / AGIR	1 284
AFD	CPP T1	367
AFD	RUCHE	85
AFD	JADES II	50
AFD	SANSAS	2 060
AFD - FID	TPE ADVIH	33
ANRS	AIRPOP	1
ANRS	IPOP	81
EF	LABO2S	459
EF	LAHIYATA	339
EF	PAJES	474
EF	POUVOIR	270
FM	FM MALI 2021_2023	338
MDP	POUVOIR	36
MDP	PAJES	65
Autres concours publics	AIDE APPRENTISSAGE	7

Détail des produits d'exploitation (2/3)

Financier	Projet	Montant (KEUR)
Contributions financières		412
ACF	PROSSAN II	85
ALIMA	AIRE	- 3
AVSF	THIELLAL	91
FRIO	PROJET LOGISTIQUE	19
L'OREAL	POUVOIR	36
L'OREAL	SANSAS	12
ROTARY	IPOP	29
RAES	CLV2	142

Détail des produits d'exploitation (3/3)

Financier	Projet	Montant (KEUR)
Prestations de services		2 373
EF	AT CAM IBBS	89
EF	AT OSC RCI	40
EF	AT TCHAD PAN	93
EF	AT NE HIVST	76
EF	AT MULTIREACT	6
EF	AT CAM VIH	48
EF	AT NE PNLSH	61
EF	AT CAM HFC	45
EF	AT VIH BENIN	38
EF	AT RIP RCI	32
EF	AT RCI EPE	6
EF	AT MAD AIDS	55
EF	AT SOFIA GUINEE	12
EF	AT SOFIA BENIN	32
EF	AT SOFIA TCHAD	13
FM	AT PVVIH MAROC	7
FM	AT DSD GUINEE	410
FM	NFM3 SIERRA LEONE	598
FM	AT DSDEID NIGER	273
FM	AT ADVIH TCHAD	313
FM	AT GAS TOGO	96
AURUM	GAD AHD	30
Autres ressources		224
	Collecte de fonds	42
	Autres produits	182
TOTAL Produits d'exploitation (KEUR)		8 957